

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Sel de Deneigement

Version:4

Date de révision:22/01/2025

RE EC/2016-918 - CLP 1272/2008

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MELANGE ET DE LA SOCIÉTÉ / L'ENTREPRISE

1. 1. Identificateur de produit:
- 1. 1. 1. Nom de la préparation: Sel de Deneigement
 - 1. 1. 2. Formule: chlorure de sodium anti mottant
 - 1. 1. 3. N° code du produit: 500211
1. 2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées: Fondant routier - Anti-verglas
1. 3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité: Applications Diverses Maintenance chimiques
ZI EST - RUE KEPLER - BP20074
F-62223 ST LAURENT BLANGY
France
Tél: +33 (0)3 21 07 85 76
Courriel: contact@admchygienne.fr
1. 4. Numéro d'appel d'urgence: FR - INRS Tél: +33 (0)1 40 44 30 00

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2. 1. Classification de la substance ou du mélange: Le produit est dispensé de l'étiquetage conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 - 1272/2008 traitant de la classification, l'emballage, et l'étiquetage des substances dangereuses
2. 2. Éléments d'étiquetage:
- 2. 2. 1. Symbole(s) et mention d'avertissement: Aucun selon les règlements et directives (CE) n° 1907/2006 - 1272/2008 avec leurs modifications et adaptations.
 - 2. 2. 2. Mention de danger: Aucune selon les règlements (CE) n° 1907/2006 - 1272/2008 avec leurs modifications et adaptations.
2. 3. Dangers principaux: Irritant pour les yeux et la peau.
2. 4. Autres dangers: Pas d'informations complémentaires disponibles

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3. 1. Composant(s) contribuant aux dangers: Aucun selon les règlements et directives (CE) n° 1907/2006 - 1272/2008 - 67/548 avec leurs modifications et adaptations.

4. PREMIERS SECOURS

4. 1. Description des mesures de premiers secours:
- 4. 1. 1. Conseils généraux: En cas de doute ou de symptômes persistants, toujours consulter un médecin.
 - 4. 1. 2. Inhalation: Air frais, repos.
 - 4. 1. 3. Contact avec la peau: Laver à l'eau et au savon par précaution. Enlever les vêtements souillés. NE PAS utiliser des solvants ou des diluants.
 - 4. 1. 4. Contact avec les yeux: Enlever les verres de contact. Irriguer copieusement avec de l'eau douce et propre durant au moins 10 minutes en maintenant les paupières écartées et faire appel à un médecin.
 - 4. 1. 5. Ingestion: NE PAS faire vomir. En cas d'ingestion accidentelle, faire immédiatement appel à un médecin. Garder au repos. NE PAS faire vomir.
4. 2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés: néant
- 4. 2. 1. Inhalation: Pas d'autres informations importantes disponibles
 - 4. 2. 2. Contact avec la peau: Les contacts prolongés ou répétés avec la préparation peuvent enlever la graisse naturelle de

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Sel de Deneigement

Version:4

Date de révision:22/01/2025

RE EC/2016-918 - CLP 1272/2008

	la peau Ils provoquent ainsi des dermatites non allergiques de contact et une absorption à travers l'épiderme.
4. 2. 3. Contact avec les yeux:	Des éclaboussures dans les yeux peuvent provoquer des irritations et des dommages réversibles.
4. 2. 4. Ingestion:	Données non disponibles.
4. 3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires :	Traitement symptomatique

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5. 1. Moyens d'extinction:	poudre, eau pulvérisée, mousse, dioxyde de carbone
5. 2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:	Un incendie produira une épaisse fumée noire.
5. 3. Conseils aux pompiers:	Utiliser un appareil respiratoire autonome et également un vêtement de protection
5. 4. Méthode(s) spéciale(s):	Refroidir à l'eau les emballages fermés exposés au feu. Empêcher les effluents de la lutte contre le feu de pénétrer dans les égouts ou les cours d'eau.
5. 5. Moyen(s) d'extinction à ne PAS utiliser pour raison de sécurité:	Ne pas utiliser un jet d'eau.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DEVERSEMENT ACCIDENTEL

6. 1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:	Voir rubrique 8 en ce qui concerne les protections individuelles à utiliser.
6. 2. Précautions pour la protection de l'environnement:	Empêcher toute pénétration dans les égouts ou cours d'eau.
6. 3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:	Grandes quantités: Contenir et recueillir les fuites avec des matériaux absorbants non combustibles, p.ex. sable, terre, vermiculite, terre de diatomées. Placer les résidus dans des fûts en vue de l'élimination selon les réglementations en vigueur (voir rubrique 13). Nettoyer de préférence avec un détergent - Eviter l'utilisation de solvants.
6. 4. Référence à d'autres rubriques:	Voir la rubrique 13 en ce qui concerne l'élimination des déchets résultant du nettoyage.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

7. 1. Manipulation:	
7. 1. 1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:	Prévoir une aspiration ou/et ventilation adéquate. Éviter de respirer les poussières, brouillards et pulvérisations. Eviter le contact avec la peau et les yeux.
7. 1. 2. Mesure(s) d'ordre technique:	Ne jamais mélanger avec d'autres produits.
7. 1. 3. Conseil(s) d'utilisation(s):	Empêcher l'absorption d'humidité et la contamination en conservant le récipient bien fermé.
7. 2. Stockage:	
7. 2. 1. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités:	Conserver le récipient bien fermé et à l'abri de l'humidité. Observer les précautions indiquées sur l'étiquette.
7. 2. 2. Mesure(s) d'ordre technique:	Sol imperméable formant cuvette de rétention.
7. 2. 3. Condition(s) de stockage:	Conserver dans un endroit sec et frais. Conserver dans l'emballage d'origine. Les emballages entamés doivent être refermés soigneusement et conservés en position verticale.
7. 2. 4. Matière(s) incompatible(s) à éloigner:	Tenir éloigné d'agents oxydants ainsi que de matériaux fortement acides ou alcalins.
7. 2. 5. Type de matériaux à utiliser pour l'emballage / conteneur:	de même nature que celui d'origine

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Sel de Deneigement

Version:4

Date de révision:22/01/2025

RE EC/2016-918 - CLP 1272/2008

7. 2. 6. Matériaux d'emballage non adaptés: Eviter les emballages métalliques non protégés.

7. 3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s): Réservé à un usage professionnel

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

8. 1. Paramètres de contrôle:

8. 1. 1. Limite(s) d'exposition:

Non applicable.

8. 2. Contrôles de l'exposition:

8. 2. 1. Protection des yeux: S'il y a des risques d'exposition des yeux, des lunettes de protection devraient être utilisées.

8. 2. 2. Protection des voies respiratoires: Ne pas respirer la poussière ou le brouillard de pulvérisation. Protection respiratoire

8. 2. 3. Protection des mains: Pour des contacts prolongés ou répétés, utiliser: gants de protection

8. 2. 4. Protection de la peau et du corps: Pas de vêtement de travail spécialement recommandé.

8. 3. Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement: ????

8. 4. Mesure(s) d'hygiène: Laver les mains et visage avant une pause et à la fin des travaux.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9. 1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

9. 1. 1. Etat physique: granulés

9. 1. 2. Couleur: blanc

9. 1. 3. Odeur: aucune

9. 1. 4. Point de fusion / point de congélation: 801°C

9. 1. 5. Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition: 1461°C

9. 1. 6. Inflammabilité: ????

9. 1. 7. Limites inférieure et supérieure d'explosion: Le produit n'est pas explosif

9. 1. 8. Point d'éclair: Non applicable.

9. 1. 9. Température d'auto-inflammation: ????

9. 1. 10. Température de décomposition: ????

9. 1. 11. PH: 7

9. 1. 12. Solubilité: ????

9. 1. 13. Hydrosolubilité: Soluble

9. 1. 14. Liposolubilité: non déterminé

9. 1. 15. Solubilité aux solvants: non déterminé

9. 1. 16. Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log): ????

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Sel de Deneigement

Version:4

Date de révision:22/01/2025

RE EC/2016-918 - CLP 1272/2008

- | | |
|---|-------------------|
| 9. 1. 17. Pression de vapeur: | ???? |
| 9. 1. 18. Densité de vapeur relative: | ???? |
| 9. 1. 19. Densité et / ou densité relative: | 2.163 kg/l (20°C) |
| 9. 1. 20. Caractéristiques des particules: | ???? |
| 9. 1. 21. Viscosité cinématique: | Non déterminé. |
| 9. 2. Autres informations: | |

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

- | | |
|--|--|
| 10. 1. Réactivité: | La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées sous la rubrique 7. |
| 10. 2. Stabilité chimique: | Stable en conditions normales. |
| 10. 3. Possibilité de réactions dangereuses: | Réagit avec la plupart des métaux. |
| 10. 4. Conditions à éviter: | Se décompose si humide. |
| 10. 5. Matières incompatibles: | anhydrides d'acide et de l'urée |
| 10. 6. Produits de décomposition dangereux: | En cas d'incendie, des gaz toxiques se dégagent (oxyde de sodium). |

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11. 1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008:

- | | |
|---|--|
| 11. 1. 1. Information(s) générale(s): | La description des effets nocifs possibles du mélange se base sur les caractéristiques toxicologiques des différents composants. |
| 11. 1. 2. Inhalation: | Peut irriter les voies respiratoires |
| 11. 1. 3. Contact avec la peau: | Irritant pour la peau (Lapin) |
| 11. 1. 4. Contact avec les yeux: | Irritation modérée des yeux (OCDE405) |
| 11. 1. 5. Ingestion: | Peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées. |
| 11. 1. 6. Sensibilisation: | N'a pas d'effet sensibilisant. |
| 11. 2. Informations sur les autres dangers: | ???? |

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

- | | |
|--------------------------------------|---|
| 12. 1. Toxicité: | Aucun effet toxicologique sur l'environnement n'est connu ou prévisible dans les conditions normales d'utilisation. |
| 12. 2. Persistance et dégradabilité: | Facilement biodégradable. |
| 12. 3. Potentiel de bioaccumulation: | Pas de bio-accumulation. |
| 12. 4. Mobilité dans le sol: | mobile |

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Sel de Deneigement

Version:4

Date de révision:22/01/2025

RE EC/2016-918 - CLP 1272/2008

12. 5. Résultats des évaluations PBT et vPvB: non applicable

12. 6. Propriétés perturbant le système endocrinien: ????

12. 7. Autres effets néfastes: Pas d'informations complémentaires disponibles

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13. 1. Méthodes de traitement des déchets: un excédent d'eau

13. 2. Emballages contaminés: Les déchets et emballages usagés sont à traiter conformément aux réglementations locales.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

14. 1. Information(s) générale(s): Produit non dangereux au sens des réglementations de transport.

14. 2. Numéro ONU ou numéro d'identification: Non applicable.

14. 6. Dangers pour l'environnement: Ne contient pas de substances classées comme dangereuses pour l'environnement

14. 7. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur: Pas d'information disponible au sujet du produit.

14. 8. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC: Non applicable

14. 9. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OM: ????

15. INFORMATIONS RELATIVES A LA REGLEMENTATION

15. 1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement: La directive dite <toutes préparations>1999/45/CE et ses adaptations. Le règlement (CE) n°1272/2008 (CLP) et ses adaptations (règlement (CE) n° 790/2009)

15. 2. Évaluation de la sécurité chimique: A ce jour nos fournisseurs n'ont pas mis d'information à notre disposition sur ce point.

16. AUTRES INFORMATIONS

16. 1. Législation(s) suivie(s): Cette fiche de données de sécurité répond au règlement (CE) 1907/2006 - 1272/2008 avec ses modifications et adaptations.

16. 2. Avis ou remarques importantes: Les conditions de travail de l'utilisateur ne nous étant pas connues, les informations données dans la présente fiche de données de sécurité sont basées sur l'état actuel de nos connaissances et sur les réglementations tant de la CE que nationales et communautaires.
Il est toujours de la responsabilité de l'utilisateur de prendre toutes les mesures nécessaires pour répondre aux exigences des lois et réglementations locales.
Les informations données dans la présente fiche doivent être considérées comme une description des exigences de sécurité relative à notre produit et non pas comme une garantie des propriétés de celui-ci.

16. 3. Restrictions: Le produit ne doit pas être utilisé à d'autres usages que ceux spécifiés ci-dessus sans avoir obtenu au préalable des instructions de manipulation écrites. L'usage de cette préparation est réservé aux utilisateurs professionnels.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Sel de Deneigement

Version:4

Date de révision:22/01/2025

RE EC/2016-918 - CLP 1272/2008

16. 4. 1. Date de la première édition:	12/09/2011
16. 4. 2. Date de la révision précédente:	31/08/2020
16. 4. 3. Date de révision:	22/01/2025
16. 4. 4. Version:	4
16. 4. 5. Révision chapitre(s) n°:	1-2
16. 5. Réalisé par:	Sds